

SÉNAT DE BELGIQUE.

Feuilleton des Pétitions sur lesquelles il sera fait Rapport dans la séance du 31 décembre 1836.

N° 1. Le conseil communal de la ville de Bruges demande que le port de Bruges continue à être compris au nombre de ceux par lesquels pourra se faire l'importation du sel et de l'eau de mer.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et dépôt au bureau des renseignements.

N° 2. Le Sieur Van Dael, domicilié à Mons, réclame la pension attachée à la décoration de la légion d'honneur.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances avec demande d'explications.

N° 3. Le Sieur Chavaete, domicilié à Bruxelles, se plaint d'un déni de justice.

Conclusions du rapport :

Ordre du jour.

N° 4. Le Conseil de Régence de la ville de Bruxelles demande que la nation concoure avec la ville de Bruxelles, au paiement des indemnités dues par suite des pillages d'août et septembre 1830, mars 1831 et avril 1834.

Les Bourgmestre et Échevins de la ville de Bruxelles, rappellent la demande faite précédemment par l'administration municipale de cette ville.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 5. Les Bourgmestre et Échevins de la ville de Ninove, demandent l'établissement d'un arrondissement judiciaire dont le chef-lieu serait à Alost.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 6. Le Sieur Van Haelen, Négociant à Bruxelles, demande le paiement de sa créance pour travaux faits au Port d'Anvers en 1812.

Conclusions du rapport :

Renvoi à MM. les Ministres des Finances et de l'Intérieur.

N° 7. Plusieurs cultivateurs et fabricans de garance de la Province de Limbourg demandent que la culture de garance soit encouragée par le Gouvernement.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à MM. les Ministres des Finances et de l'Intérieur et dépôt au bureau des renseignemens.

N° 8. Le Sieur Bodart, ex-major de gendarmerie et chevalier de la Légion d'honneur, se plaint d'avoir été mis à la pension, et demande à être remplacé en activité de service.

Conclusions du rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 9. L'administration Communale de Brée, Province de Limbourg, demande que la route projetée de Ruremonde à Beeringen, prenne sa direction par Brée.

N° 10. Le Sieur W. Honce, domicilié à Raar, commune de Meerssen (Province de Limbourg), se plaint de ce qu'il soit interdit d'établir des entrepôts de grains dans le rayon d'un myriamètre de la frontière du territoire étranger, et demande que la défense d'entrepôt soit limitée à la distance de 3000 mètres de cette frontière.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.
